



La gazette



ANNÉE 1, N°2

JANVIER 2018

SOMMAIRE :

- Dispositif devoirs faits
- Préparation de rentrée
- Petit bilan du CDEN
- Les sciences et Technologie au DNB
- Accès à la Classe Exceptionnelle
- Sorties

RÉDACTION :

Stéphanie Renier
Odile Bassoulet
Jonathan Pelletier
Loïc Dalaine

Dispositif « devoirs faits »

Le retour des vacances de la Toussaint a été marqué par la mise en œuvre du dispositif « Devoirs faits ». Tous les établissements ont reçu une enveloppe d'HSE afin de rémunérer les collègues qui souhaitent s'investir dans ce dispositif. Il faut cependant rappeler que ce dispositif étant financé par des HSE, la participation ne peut être imposée et qu'elle doit reposer sur le volontariat.

Lors du Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) du 21 novembre, les Services de la Direction Académique ont précisé que 120 HSE ont été allouées à chaque collège afin d'assurer 4h hebdomadaires de « Devoirs faits » pendant 30 semaines. Une dotation supplémentaire selon le nombre d'élèves a été attribuée aux collèges dont les effectifs étaient supérieurs à 335 élèves. De plus, 0,25 IMP (Indemnité pour Mission Particulière) a été déléguée pour rémunérer un référent « Devoirs faits ».

Si ce dispositif peut répondre à des besoins, il ne doit pas faire oublier que les

difficultés des élèves doivent être traitées avant tout au sein de la classe. Mais dans certains collèges de Vendée, le nombre d'élèves par classe rend la chose parfois difficile. En cette rentrée 2017, le nombre d'élèves moyen par division s'élève à 25,6 contre 25,2 en

novembre 2016. Cette augmentation du nombre moyen d'élèves par classe concerne tous les niveaux et se traduit par des effectifs dépassant fréquemment les 28 élèves par classe. Si cette moyenne est convenable dans certains établissements,

une dotation départementale très étreinte ne permet pas d'offrir les mêmes conditions d'enseignement pour tous les élèves des collèges publics de Vendée.

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés dans la mise en place de ce dispositif au sein de votre collège.

Le bureau du SNES-FSU de Vendée



Préparation de rentrée

Le mois de janvier est synonyme de préparation de rentrée. Les chefs d'établissements sont destinataires en ce début d'année de la Dotation Horaire Globale. Cette DHG aura été calculée en fonction des prévisions d'effectifs remontées par les chefs d'établissements au mois de novembre puis arrêtées par les services de la Direction Académique. N'hésitez pas à solliciter auprès de vos chefs d'établissement les prévisions d'effectifs arrêtées.

Ce mois de janvier sera donc le moment dans



les établissements de discuter de la répartition des moyens. N'hésitez pas à demander la tenue de conseils d'enseignement par discipline pour faire connaître vos besoins ! Les chefs d'établissements devront convoquer un CA au cours duquel ils présenteront les créations et suppressions de postes. Mais celles-ci découlant de la répartition des moyens, les conseils d'administration des établissements doivent se voir soumettre de la part des chefs d'établissements une proposition de ventilation de la DHG



(Dotation Horaire Globale) et le TRMD (Tableau de répartition des Moyens Départementaux). Si le chef d'établissement ne propose lors du conseil d'administration le vote de la ventilation et du TRMD, n'hésitez pas à l'exiger et à nous le faire savoir. L'étude du projet initial d'une ventilation des moyens alloués à l'établissement pour son fonctionnement pédagogique est une compétence du CA (Conseil d'Administration). Rien n'empêchera ensuite des ajustements en juin, en fonction de prévisions d'effectifs alors plus fines.

Le SNES se tient à vos côtés pour préparer la rentrée 2018. N'hésitez à prendre contact avec nous si vous avez des questions et si vous souhaitez faire remonter des informations à la Directrice Académique sur la réalité de vos établissements lors du CTSD de préparation de rentrée qui devrait se tenir le mardi 23 janvier 2018. De même, n'hésitez pas à nous faire parvenir les motions que vous pourriez déposer.

Jonathan Pelletier, SNES-FSU de Vendée

Petit bilan du CDEN du jeudi 30 novembre

Quelques infos sur le Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI)

Le Conseil Départemental (CD) porte un regard attentif sur la situation de l'évolution des effectifs du collège de Saint Gilles et indique que dans le cadre du prochain PPI on peut envisager un nouveau collège dans le secteur.

Aucune décision n'a été entérinée concernant le collège de Talmont.

Hausse rapide des effectifs sur le collège de Saint Hilaire de Loulay. Une réflexion sera menée sur l'évolution de ce collège dans le cadre du PPI 2019-2026. Une re-sectorisation n'est pas envisagée dans les années à venir.

L'élaboration du PPI 2019-2026 est en phase de consolidation et des échanges auront lieu sur sa mise en œuvre, car le PPI 2019-2026 sera modulable.

L'évolution des effectifs en maternelle et élémentaire au delà des 3-4 ans interroge et nécessite un travail de consolidation des chiffres et des études. Une hausse des effectifs dans les collèges publics dans les 3, 4 ans à venir semble possible.

Une société privée a fourni au CD un outil d'aide à la décision qui offre un modèle de calcul tenant compte des chiffres remontés par l'IA. Cet outil permet de valider des tendances et de mettre à jour régulièrement les données selon les chiffres fournis notamment par l'IA.

Le SNES évoque la question des nuisances liées aux travaux à Saint Gilles. Le représentant du CD répond que tous les travaux engendrent des nuisances...

Concernant les équipements sportifs, le représentant du CD rappelle que les équipements sportifs ne sont pas de la compétence directe du CD et qu'il n'a pas été prévu d'étude de cette question dans le cadre du futur PPI. Mais il rappelle que le CD inter-



vient dans le financement des équipements dans le cadre des plans Vendée Territoires signés avec les communautés de communes. Le représentant de la FSU rappelle la proposition du syndicat : organiser des échanges entre le CD et les maires sur la question des équipements sportifs.

Le CD évoque la mise en œuvre d'un « Plan Collège Numérique 2018-2022 » mais sans le présenter.

Bilan sur le second degré :

La DASEN (Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale) rappelle l'évolution de l'ÉREA (circulaire d'avril 2017).

Elle refuse de nouveau de communiquer au CDEN l'enveloppe globale départementale pour les collèges. Elle répond qu'elle a conservé des heures afin de répondre aux éventuels besoins des établissements pour financer des heures pour les élèves allophones ou pour des dispositifs imaginés par les équipes.

Le bureau du SNES-FSU de Vendée

Les sciences et techno au DNB 2018

La structure de l'épreuve de « Sciences et Technologie » reste globalement inchangée par rapport à celle de 2017:

- Epreuve de 1h portant sur 2 des 3 disciplines ;
- 1/2h par matière
- Elle porte encore sur l'ensemble du cycle 4. Cependant, l'annonce du choix des deux disciplines -effectué par le ministre himself !- sera communiqué 2 mois à l'avance. Ce choix sera valable pour la session normale et la session de rattrapage de septembre, mais pourra être différent pour les sessions des centres étrangers.

Cette note de service comporte toutefois une nouveauté à laquelle il faudra prêter attention : *une seule copie est demandée pour les 2 disciplines*, il faudra donc être vigilant lors de la correction pour que chacun des sujets soit corrigé par des collègues de la discipline !

Petit rappel pour l'accès à la classe exceptionnelle :

Pour le « premier vivier », le dépôt des dossiers s'achevait le 2 janvier, les chefs d'établissements remontent ces dossiers le 19 janvier.

N'hésitez pas à renseigner votre CV sur I-Prof pour les collègues concernés par le « second vivier », ça peut toujours servir...

Programme des ciné-débats du Concorde et du collectif d'associations « C'est mai toute l'année » pour le deuxième trimestre :

Janvier 2018 : « Ouvrir la voix », sur les femmes discriminées, débat animé par La Ligue des Droits de l'Homme.

Février 2018 : « Saigneurs », sur les conditions de travail dans les abattoirs, débat animé par le Comité départemental d'Histoire (un dimanche à 11h).

Mars : « 100% bio, 0 phyto », sur les alternatives aux pesticides comme le glyphosate, débat animé par Biocoop et suivi d'un buffet (séance un dimanche à 10-11h).

Avril : « Burning out », sur la souffrance au travail dans les métiers de la santé, débat animé par Arts et Culture.

Mai : « Reprises », sur la grève dans les usines Wonder en juin 38.

Juin : « Sentinelles », sur les lanceurs d'alertes.

Projet pour septembre : « Ghost hunting », sur le conflit israélo-palestinien, débat animé par l'Association France Palestine Solidarité Vendée.

